



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AB SCIENCE ANNONCE QUE LA FDA A ACCORDÉ LE STATUT DE “MINOR USE IN MAJOR SPECIES” (MUMS) AU MASIVET DANS LE TRAITEMENT DES TUMEURS MASTOCYTAIRES CHEZ LE CHIEN

AB SCIENCE PRÉSENTE LES PERSPECTIVES DE SA FRANCHISE ANIMALE

Paris, le 9 février 2026, 18h00

AB Science SA (Euronext - FR0010557264 - AB) annonce que la Food and Drug Administration (FDA) américaine a accordé le statut de *Minor Use in Major Species* (MUMS) au Masivet® dans le traitement des tumeurs mastocytaires chez le chien.

Masivet® est un traitement ciblé qui inhibe les mutations juxtamembranaires du gène c-kit, principal facteur responsable des tumeurs mastocytaires chez le chien.

La désignation MUMS est similaire au statut de « médicament orphelin » pour les médicaments à usage humain. Elle permet au promoteur de bénéficier d'incitations pour soutenir l'approbation de l'utilisation désignée. Lorsqu'un médicament est désigné pour une utilisation particulière, le promoteur du médicament obtient sept ans de droits de commercialisation exclusifs dès l'approbation du médicament pour l'utilisation prévue (dans le cas présent les tumeurs mastocytaires canines). Le promoteur d'un nouveau médicament vétérinaire désigné peut également demander des subventions pour couvrir le coût des études visant à soutenir l'approbation de l'utilisation prévue désignée.

Masivet® est enregistré et commercialisé en Europe et est rentable, mais il n'est pas encore enregistré aux États-Unis.

« Le statut de MUMS accordé par la FDA est un encouragement à développer Masivet® aux États-Unis », a déclaré Alain Moussy, PDG d'AB Science.

AB Science a l'intention d'étendre cette franchise rentable. En cas d'autorisation de Masivet® aux États-Unis, AB Science prévoit que l'EBITDA généré par vente du produit couvrira une partie de sa structure de coûts fixes et contribuera à l'autofinancement et à la réduction des risques de la société.

AB Science est également en discussion avec divers partenaires concernant des accords de distribution et de commercialisation dans les pays européens non encore couverts (Norvège, Danemark, Suède, Finlande et Lituanie), l'Amérique latine (Brésil, Argentine et Mexique), l'Asie (Japon et Taïwan), les régions MENA et l'Afrique du Sud.

La demande pour Masivet est mondiale et AB Science a l'intention de développer cette activité.

Masivet est sûr et efficace et répond de manière satisfaisante à la demande en matière de tumeurs mastocytaires. Les propriétaires d'animaux et les vétérinaires se sont montrés très satisfaits du traitement.

À propos d'AB Science

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares ou résistantes à une première ligne de traitement.

AB Science a développé en propre un portefeuille de molécules et la molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire et est développée chez l'homme en oncologie, dans les maladies neurodégénératives, dans les maladies inflammatoires et dans les maladies virales. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).

Plus d'informations sur la Société sur le site Internet : www.ab-science.com

Déclarations prospectives – AB Science

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien qu'AB Science estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'AB Science qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par AB Science ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics publiés par AB Science. AB Science ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

AB Science

Communication financière

investors@ab-science.com